

PROJET MACRON UNE LOI AU PROFIT DES PATRONS

L'actualité nous apprend que les actionnaires du CAC 40 vont se partager 56 milliards de dividendes pour 2014, un niveau de rémunération égalant les records d'avant 2008.

En même temps, la situation économique continue de se dégrader : augmentation du chômage, de la précarité, de la pauvreté..

Pourtant le gouvernement s'obstine dans ses choix politiques et économiques : l'austérité pour les salariés, des milliards pour le patronat comme ce fut le cas avec le Pacte de responsabilité !!

Le Pacte de responsabilité c'est « un cadeau » de 35 milliards pour le patronat (suppression de cotisations sociales de la branche famille) et 50 milliards de restriction sur les budgets publics. Ainsi des plans d'économies sont mis en œuvre au détriment des dépenses de santé, des hôpitaux, du remboursement des médicaments, de

la remise en cause des services publics....

Cela est inacceptable alors que les employeurs bénéficient déjà de plus de 220 milliards d'exonérations ou d'aides publiques.



Aujourd'hui, avec le projet de loi Macron le gouvernement répond une nouvelle fois aux exigences du MEDEF, du grand patronat.

Avec l'utilisation du 49.3 le gouvernement prouve que son projet ne recueille pas l'assentiment des salariés et citoyens.

la
cgt
Haute-Garonne

TOUS A PARIS LE JEUDI 9 AVRIL



La Cgt vous informe et propose de se mobiliser contre le « danger Macron », elle fait des propositions visant à relancer la croissance, créer des emplois stables et qualifiés:

- La libéralisation du travail du dimanche et de nuit se fera au détriment des créations d'emploi et du niveau de salaire, avec des remises en cause de la majoration du travail du dimanche et de nuit. C'est pourquoi les salariés luttent dans l'unité contre l'extension de l'ouverture des magasins le dimanche.
- La libéralisation du transport de voyageurs en bus entre en contradiction explicite avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur lesquels la France s'est engagée. Après les autoroutes, les aéroports, encore une fois, on privatise les bénéfiques.
- La sécurisation des employeurs continue, sous couvert de simplification, avec une réforme annoncée par voie d'ordonnance de l'Inspection du Travail et de la médecine du travail et une nouvelle sécurisation des licenciements pour empêcher l'annulation des licenciements sans motivation économique.
- La remise en cause des conseils des prud'hommes avec notamment la mise en place de juges professionnels au détriment des juges prud'hommes élus, l'instauration d'un arsenal disciplinaire à caractère antisyndical...

- Réduire le temps de travail à 32 heures hebdomadaire
- Porter le **SMIC à 1700 euros** mensuel comme base des grilles de salaires.
- Ouvrir des négociations salariales dans les entreprises
- Augmenter les salaires, le point d'indice dans la fonction publique, les pensions et les minimas sociaux
- Ramener l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans et plus tôt pour les métiers pénibles
- Contrôler les aides publiques
- Interdire les licenciements boursiers
- Créer des droits nouveaux pour les représentants des salariés
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics
- Réformer la fiscalité en profondeur
- Taxer les mouvements spéculatifs fiscaux

Toulouse le 17 février 2015

Bulletin de contact avec la CGT

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Entreprise ou situation.....
 TEL:.....
 Courriel:.....

Union Départementale CGT Haute-Garonne
 19 place st Sernin 31070 Toulouse cedex
 0561215375 ud31@cgt.fr